

RAPPORT DU GARANT

Projet d'infrastructures de Port
Atlantique La Rochelle
CONCERTATION POST-CONCERTATION PRÉALABLE

3 mai 2018 – 6 décembre 2019

Claude RENOU
Désigné par la Commission nationale
du débat public le 2 mai 2018

Le 6 décembre 2019

SOMMAIRE

Table des matières

i. Rappel DU PROJET.....	3
ii. CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION préalable	4
iii. RAPPEL DES ENSEIGNEMENTS ET DES RECOMMANDATIONS du garant suite à LA CONCERTATION PRÉALABLE.....	4
Les enseignements retenus à l'issue de la concertation préalable.....	4
Les recommandations faites dans le bilan de la concertation préalable	5
iv. SUITES DONNÉES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE à LA CONCERTATION PRÉALABLE.....	5
La prise en compte par le maître d'ouvrage des recommandations du garant.....	5
V. UNE DEUXIÈME PHASE DE CONCERTATION INSCRITE DANS LA CONTINUITÉ DE LA CONCERTATION DITE "PRÉALABLE"	7
VI. LES DATES CLÉS DE LA DEUXIÈME PHASE DE CONCERTATION	8
vii. RÉSULTATS DE L'information POST-CONCERTATION PRÉALABLE.....	9
viii. AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION	9
Conclusion.	9
LISTE DES ANNEXES	10

RAPPORT DU GARANT

Projet d'infrastructures de Port Atlantique La Rochelle dénommé "Port Horizon 2025"

3 mai 2018 – 6 décembre 2019

I. RAPPEL DU PROJET

○ **Origine :**

Le grand port maritime de La Rochelle¹ a volontairement décidé de saisir la Commission Nationale du Débat Public sur un projet d'infrastructures conformément aux nouvelles dispositions prévues par l'ordonnance du 3 août 2016, alors même qu'il n'en avait pas la stricte obligation compte tenu du montant estimé de 80 M€ HT du projet pris dans sa globalité.

○ **Objectifs :**

Le projet d'infrastructure s'inscrit dans le cadre du projet stratégique d'aménagement du port (2015-2019). Dénommé, "Port Horizon 2025", il permettra de transformer l'espace portuaire pour accueillir tous les navires de commerce, y compris les plus grands actuellement en circulation, en renforçant les filières historiques du port et en attirant de nouvelles activités à forte valeur ajoutée.

○ **Caractéristiques :**

3 opérations visant à augmenter la capacité d'accueil des bateaux et les espaces de stockage.

1 opération visant à améliorer les accès maritimes.

○ **Coût :**

Estimé à 80 millions d'€uros H.T (valeur 2018)

○ **Calendrier de mise en service envisagée :**

Début des travaux envisagés en janvier/février 2020 et mise en service fin 2024/début 2025

¹ Dénommé ci-après : PALR

II. CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

○ Quelques dates clés :

- Saisine de la CNDP par le président du directoire de Port Atlantique La Rochelle - 4 octobre 2017
- Décision d'organiser une concertation - 4 octobre 2017
- Désignation du garant - 4 octobre 2017
- Dates de la concertation - du 1^{er} février au 18 mars 2018
- Publication du bilan - le 3 mai 2018

○ Périmètre de la concertation :

- Quartier de La Rochelle (La Pallice)
- L'agglomération de La Rochelle (28 communes)
- Une île (L'île de Ré)
- Département de la Charente-Maritime
- Région Grande Aquitaine

○ Documents de la concertation :

- 1.400 exemplaires de la plaquette "Port Horizon 2025"
- 225 affiches
- 1.500 exemplaires du journal "L'Escale Atlantique"
- Site Internet du port : 2 rubriques – projet – concertation
- 1 exposition simultanément dans 3 lieux différents

○ Événements publics :

- 1 réunion publique d'ouverture
- 3 lieux d'exposition (Maison du Port – Communauté d'Agglomération – Mairie de Rivedoux (sur l'île de Ré))
- 3 après-midis d'échanges ouverts (dans les lieux d'exposition)
- 1 réunion de proximité (Mairie annexe de La Pallice)

○ Participants :

- 800 connexions au site Internet
- Plus de 400 participants
- Une trentaine d'avis écrits sur les registres
- Une vingtaine de contributions écrites

III. RAPPEL DES ENSEIGNEMENTS ET DES RECOMMANDATIONS DU GARANT SUITE À LA CONCERTATION PRÉALABLE

Les enseignements retenus à l'issue de la concertation préalable

Les initiatives déployées par le PALR pour diffuser l'information, faire connaître le projet et la démarche de concertation, avant et pendant la concertation préalable, ont été considérées comme adaptées aux enjeux et aux objectifs.

La disponibilité et la réactivité du maître d'ouvrage à tous les niveaux de responsabilité, ont été constantes dès la phase préparatoire et pendant toute la durée de la concertation.

Cette position positive a permis :

- L'accessibilité et la transparence de l'information du public ;
- Des modes participatifs suffisamment variés et adaptés ;

Le maître d'ouvrage s'est également engagé de façon explicite à tenir compte des préoccupations du public dans sa décision et la finalisation de son projet.

Les recommandations faites dans le bilan de la concertation préalable

Dans la continuité du dialogue institué avec le public et les acteurs, les **recommandations** suivantes ont été formulées :

1. Poursuivre et structurer le dialogue territorial engagé et considérer la concertation avec le grand public comme une contribution positive à la conduite du projet au même titre que les aspects techniques, économiques, juridiques ou financiers ;
2. Ceci implique de ne pas brûler les étapes et d'intégrer la concertation comme élément intrinsèque du calendrier du projet ;
3. Le maître d'ouvrage pourrait contractualiser ses engagements avec les parties prenantes, par la signature de la charte de la participation proposée par le ministère ou d'un protocole d'engagement qui s'en inspirerait ;
4. Le continuum de la relation avec le public pourrait être assuré au travers de la création d'un comité de suivi composé des différentes associations représentatives du public. Ce comité veillerait notamment à la transparence de l'information et à l'élaboration d'indicateurs de mesure environnementaux partagés ;
5. Le sujet du dragage et du déroctage devrait faire l'objet, le moment venu, d'une réunion de concertation spécifique pour présenter les solutions retenues et les précautions prises ;
6. Le renforcement de la coordination avec les collectivités et les entreprises du port permettrait la mise au point et l'application rapides de solutions lorsque le sujet ne relève pas explicitement de la compétence du Port (*ex : signalisation routière*) ;
7. Le maître d'ouvrage doit toujours s'attacher à expliciter ses choix, qu'ils soient stratégiques ou opérationnels ;
8. Il y a lieu d'étudier la meilleure façon, en fonction des possibilités et des contraintes juridiques, d'associer le comité de quartier à la gouvernance du Port.

IV. SUITES DONNÉES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE À LA CONCERTATION PRÉALABLE

La prise en compte par le maître d'ouvrage des recommandations du garant

Dans son document intitulé "Prise en compte du bilan du garant" que le PALR a publié le 29/06/2018, il a jugé particulièrement bénéfique les enseignements et les informations recueillies à l'issue de la concertation préalable.

Il a ensuite détaillé point par point les engagements qu'il allait prendre pour suivre les recommandations formulées dans le bilan (*énumérées ci-dessus*).

Au 15/11/2019 et à quelques semaines du démarrage de l'enquête publique, **voici le bilan** de la prise en compte par le PALR des "Recommandations au maître d'ouvrage" sur les modalités d'information et de participation du public qu'il a mis œuvre au cours de la phase "post-concertation préalable".

Recommandation n° 1 et 2

L'information apportée au public s'est poursuivie par de nombreux moyens, tels que :

- La création et la mise en ligne d'un bulletin d'information (n°1 en juillet 2019, n°2 en novembre 2019) ;
- La mise à jour permanente du site Internet du Port (*entre 01/07/2018 et le 15/11/2019*) avec toutes les informations sur le projet ;
- Des Posts/tweets sur les réseaux sociaux du Port ;
- Des informations sur le projet sur un stand dédié pendant la Journée Port Ouvert 2019 (4900 visiteurs) ;

- Le journal mensuel du port "L'Escale Atlantique", a régulièrement informé de l'avancement du projet Port Horizon 2025 ;
- La tenue du 4ème atelier de concertation des parties prenantes le 6 novembre 2019 ;

Recommandation n° 3

Dans sa réponse au bilan, le PALR s'est interrogé sur l'opportunité d'une telle démarche. Bien qu'il l'ait trouvé "intéressante", il a choisi de ne pas s'y engager, la jugeant inopportune pendant la période d'instruction du dossier. Celle-ci sera néanmoins réexaminée ultérieurement.

Recommandation n° 4

Le port a souscrit à cette proposition. Il a proposé dans son dossier de demande d'autorisation la création d'un Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS) dédié au projet (*mesure d'accompagnement n° 1 dans le dossier*).

L'opportunité de la création de ce CLIS a été débattue à l'occasion du 4ème atelier des parties prenantes associées qui s'est déroulée le 6 novembre 2019.

Afin d'éclairer le CLIS et de soumettre les mesures Éviter – Réduire - Compenser qu'il prévoit de mettre en œuvre, le PALR a également proposé la création et la mise en place d'un Conseil Consultatif Scientifique (*mesure d'accompagnement n° 2 dans le dossier*).

Recommandation n° 5

Dans la phase d'instruction du dossier, celui-ci a fait l'objet d'une étude approfondie du conseil de gestion du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Dans son avis, la question du dragage et du déroctage a fait l'objet d'une large présentation suivie d'un débat.

Lors du 4ème atelier des parties prenantes du 6 novembre 2019, ont été présentés 4 exemples de mesures de maîtrise des incidences du projet. Deux d'entre-elles concernaient les incidences du dragage et du déroctage.

Ces thématiques feront l'objet de discussions spécifiques dans le cadre du CLIS et plus globalement d'échanges avec le public selon les modalités définies au cours du 4ème atelier de concertation des parties prenantes associées.

Recommandation n° 6

Pendant la période qui a correspondu à l'instruction du dossier, de juillet 2018 à octobre 2019, le PALR a poursuivi sa démarche régulière d'échange avec les habitants des quartiers de Laleu, La Pallice, et La Rossignollette à l'occasion de réunions transversales de quartier ou pour traiter de questions spécifiques : circulation ferroviaire, création d'une station de distribution de gaz naturel véhicules (GNV)...

Les étroites relations de travail avec les entreprises du port et les collectivités territoriales ont été maintenues voire intensifiées.

Les contacts et les échanges avec le public ont été poursuivis, notamment par la Journée Port Ouvert du 16 juin 2019 et par le biais de nombreuses visites du port destinées à tout type de public (*scolaire, étudiants, habitants de La Rochelle*).

Recommandation n° 7

Le PALR a tout au long de la phase d'instruction de son projet, expliqué ses choix et mis à disposition l'information avec différents niveaux de complexité :

- Le plus simple : les bulletins d'informations n° 1 et 2, qui sont disponibles sur son site Internet ainsi que le livret de la concertation ;
- Un niveau intermédiaire : le résumé non technique du projet, téléchargeable depuis le site Internet du Port ;
- Le niveau le plus complexe : l'intégralité du dossier téléchargeable depuis le site internet du Port, de même que les trois avis des autorités :
 - Autorité environnementale (AE),
 - Parc Naturel Marin (PNM),
 - Conseil National de la Protection de la Nature et des Paysages (CNP),

ainsi que les trois mémoires en réponse du Port.

Recommandation n° 8

Lors du renouvellement de ses instances de gouvernance, le PALR a sollicité la participation d'un membre du comité de quartier auprès de la Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine.

L'arrêté Préfectoral du 1er juillet 2019 portant nomination des membres du Conseil de Développement du Port, prévoit dorénavant qu'un représentant du Comité de quartier Laleu - La Pallice - La Rossignollette soit convié à participer au Conseil de développement en tant que membre observateur, ce qui s'est traduit dans les faits lors de l'installation de ce conseil le 12 juillet 2019.

V. UNE DEUXIÈME PHASE DE CONCERTATION INSCRITE DANS LA CONTINUITÉ DE LA CONCERTATION DITE "PRÉALABLE"

Le 2 mai 2018, à l'issue de ma présentation du bilan de la concertation préalable devant la Commission Nationale du Débat Public réunie en séance plénière, et sa validation, celle-ci m'a reconduit dans la fonction de garant afin de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'enquête publique.

Cette seconde "partie" de la procédure participative qui n'est pas définie dans le temps, peut alterner des phases actives et des phases de quasi-arrêt.

Dans le cas présent, le dossier de demande d'autorisation environnementale a été déposé par le maître d'ouvrage le 31/07/2018 auprès des services instructeurs.

À partir de cette date, **seule l'information du public peut être réalisée du fait que le dossier ne peut plus être modifié par le pétitionnaire lors de son instruction.**

Cette information a donc continué principalement par le canal du site internet du PALR et des réseaux sociaux. Pour une bonne information du public, j'avais expressément demandé que l'accès aux informations du projet "Port Horizon 2025" soit immédiatement accessible dès la page d'accueil du site, et ce, pendant toute sa durée d'instruction et de réalisation.

Ceci a été effectif pendant la phase d'instruction du dossier et dans la chronologie suivante :

- Fin juillet 2018, information du dépôt du dossier auprès des services instructeurs de l'État ;
- Fin novembre 2018, le site a été modifié et actualisé par l'intégration des éléments suivants :
 - ⇒ Une nouvelle brève sur la page d'accueil explicitant la phase d'examen ;
 - ⇒ Un bouton "phase d'examen" dès la page d'accueil ;
 - ⇒ Une frise en bas de la rubrique "projet" qui permet de voir que le dossier est en phase d'examen ;
 - ⇒ Une nouvelle rubrique "phase d'examen" qui complète la brève de la page d'accueil ;Information était aussi donnée que suite à la demande des services instructeurs de l'État d'apporter des compléments au dossier (notamment : sur les espèces protégées, sur les incidences Natura 2000, sur la réalisation des travaux, sur les mesures ERC²...), l'instruction du dossier était suspendue.
- Début avril 2019, information que le dossier complété a été remis aux services instructeurs le 29 mars 2019 et de ce fait, que la phase d'examen a repris ;
- Le 31 juillet 2019, information sur la réception de l'avis conforme du Parc Naturel Marin³ (favorable avec réserves), ainsi que celui de l'autorité environnemental (CGEDD⁴).
Est incorporé un nouveau bouton (lien) intitulé : "**Premier bulletin d'information (juillet 2019)**" qui accède vers un document de 4 pages très didactique sur le projet, la prise en compte de ses incidences sur l'environnement, l'état d'avancement de l'instruction du dossier et sur les mesures de suivi envisagées en phase travaux.

² Éviter – Réduire – Compenser

³ Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

⁴ Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable

- Le 15 septembre 2019, indication des trois avis émis par le Parc Naturel Marin, le CGEDD, le CNPN⁵ avec un lien permettant de télécharger chacun de ces documents. Information de la préparation par le PALR d'un mémoire en réponse à chacun des trois organismes ayant émis un avis.
 - Le 5 octobre 2019, les informations ci-dessus ont été complétés par la mise à disposition du public des trois mémoires en réponse produit par le PALR avec possibilité de les télécharger.
- Ont été ajoutés les documents qui composent le dossier en téléchargement :
- **L'étude d'impact**
 - **Les planches**
 - **Documents complémentaires**

Ces documents sont très volumineux.

- L'étude d'impact = 1.378 pages
 - Les planches = 212 pages – 155 planches
 - Documents complémentaires = 2.496 pages (*Glossaire – Bibliographie – 36 annexes*)
- Au 25 novembre 2019, le projet "Port Horizon 2025" a été enrichi par sa déclinaison en trois chapitres distincts. Chacun d'eux donnant ensuite accès à tous les éléments le concernant.
 - La concertation publique
 - La phase d'examen
 - Enquête publique

Dans le chapitre "Phase d'examen", a été ajouté un bouton d'accès au "Deuxième bulletin d'information (Novembre 2019)".

Ce second bulletin est également composé de 4 pages et tout aussi didactique que le précédent.

Celui-ci détaille principalement les recommandations à prendre en compte suite aux avis émis.

Il annonce l'enquête publique à venir.

Quantitativement, le site Internet du Port pour le projet "Port horizon 2025" a comptabilisé entre le 01/07/2018 et le 13/11/2019 :

- ✓ *3.460 pages vues (Il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte).*
- ✓ *2.518 vues uniques (Le nombre de pages vues uniques correspond au nombre de sessions lors desquelles la ou les pages spécifiées ont été consultées au moins une fois. Une page vue unique est comptabilisée pour chaque combinaison URL de la page + Titre de la page).*

En annexe n° 1, le détail des visites du site Internet du PALR spécifiquement pour le projet.

L'information du public a été complété par le canal des réseaux sociaux (*Facebook, Twitter, LinkedIn*) pendant la même période. Le projet a été traité à 22 reprises. En annexe n° 2 le détail de ces traitements.

Enfin, le projet a fait l'objet d'un article dans le mensuel du PALR "L'Escale Atlantique" à cinq reprises (*n° 117, 12/2017 et 01/2018 – 118, 02 & 03/2018 – 123, 10/2018 – 125, 12/2018 & 01/2019 – 128, 04/2019*).

Il est à noter que le n° 118 était entièrement consacré au projet.

VI. LES DATES CLÉS DE LA DEUXIÈME PHASE DE CONCERTATION

- 29 juin 2018, : Réponse du maître d'ouvrage : "PRISE EN COMPTE DU BILAN DU GARANT" ;
- 2 juillet 2018 : Réunion maître d'ouvrage et garant : Point sur le dossier et les différentes phases de son instruction par les services de l'État et organismes institutionnels ;
- 31 juillet 2018 : Dépôt du dossier de demande d'autorisation à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (*DDTM - service instructeur de l'État*) ;
- 19 octobre 2018 : Réunion maître d'ouvrage et garant : Point sur l'avancement du dossier – Échanges sur le dispositif de concertation et d'information à mettre en place ;

⁵ Conseil National de la Protection de la Nature (*avis défavorable*)

- Le 19 octobre 2018 : Le Préfet adresse au Port un courrier demandant de régulariser le dossier en y apportant des compléments. Ce courrier suspend la phase d'examen du projet jusqu'au dépôt du dossier complété ;
- Le 29 mars 2019 : Port Atlantique La Rochelle dépose auprès de la DDTM, un dossier de demande d'autorisation complété et intégrant, en chapitre 12, un dossier de demande de dérogation à l'interdiction de destruction ou de perturbation intentionnelle d'espèces protégées ;
- Le 12 juin 2019 : Le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis émet un avis favorable au projet, accompagné de réserves et prescription ;
- Le 12 juin 2019, le CGEDD⁶, autorité environnementale émet un avis sur le projet ;
- 16 juin 2019 : Journée "Port ouvert". Un stand dédié au projet Port Horizon 2025 avec les dispositions de la concertation publique était installé à l'intention des visiteurs ;
- Le 26 juillet 2019, le CNPN⁷ émet un avis défavorable sur la demande de dérogation (*courrier reçu par le PALR le 31/07/2019*) ;
- 16 septembre 2019 : Réunion maître d'ouvrage et garant : Après réception des avis des organismes institutionnels, échanges sur la mise en place d'un comité de suivi et des modalités d'information du public jusqu'au début de l'enquête publique ;
- Le 6 novembre 2019 : 4^{ème} atelier thématique avec les parties prenantes institutionnelles du PALR et définition des modalités de constitution d'un comité de suivi.

VII. RÉSULTATS DE L'INFORMATION POST-CONCERTATION PRÉALABLE

Cette seconde phase de la concertation préalable a duré 17 mois, du 1^{er} juillet 2018 au 4 décembre 2019. Cette durée importante est principalement due à la complexité du dossier d'autorisation, lié principalement à son impact environnemental. C'est d'ailleurs cette problématique qui a nécessité des compléments qui ont eu pour conséquence une suspension de son instruction pendant plus de quatre mois.

Néanmoins, pendant cette longue période, le public a régulièrement été informé de l'évolution de cette phase d'examen. Ceci avec des périodes de silence pouvant être longues, mais aussi avec des périodes peut être plus courtes, mais denses et riches en informations.

En tout état de cause, l'information du public a été constante et accessible pendant toute la durée de la concertation préalable et de la phase post-concertation, tel que détaillée ci-avant.

VIII. AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

Conclusion.

Cette deuxième phase de la concertation s'est déroulée de manière très satisfaisante.

Le grand public a été en mesure de prendre connaissance de l'évolution de la phase d'examen du dossier d'autorisation environnementale via le site Internet, les réseaux sociaux, le journal du port "L'Escale Atlantique" et deux bulletins d'informations.

Elle a été conclue par un dernier atelier où étaient présentes les parties prenantes associées, ce qui inclut les associations environnementales et les représentants des riverains du port.

⁶ Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable

⁷ Conseil National de la Protection de la Nature

On constate que le thème du dragage / déroctage qui a été le point ayant fait l'objet des interrogations les plus fortes lors de la phase de concertation, demeure, in fine, un point d'inquiétude. Ceci, malgré les améliorations substantielles apportées au dossier par le maître d'ouvrage, suite aux compléments demandés par les services instructeurs de l'État.

On retiendra enfin que conformément à ses engagements, le maître d'ouvrage affirme sa volonté de poursuivre le dialogue sur ce projet au-delà de la clôture de cette période de concertation. La mise en place prochaine d'un Comité de suivi est un marqueur concret de cette volonté, ceci d'autant plus, qu'il y associe la création d'un Conseil Consultatif Scientifique.

Enfin, le dossier étant validé par les services de l'État, une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal Administratif et l'enquête publique se déroulera du 12/12/2019 au 24/01/2020.

LISTE DES ANNEXES

- **ANNEXE 1** Détail des visites du site Internet des pages vues
- **ANNEXE 2** Détail des traitements du projet et de la concertation via les réseaux sociaux



Commission nationale
du **débat public**

244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France
T. +33 (0)1 44 49 85 50
contact@debatpublic.fr
www.debatpublic.fr

PAGE PORT HORIZON 2025

NOUS CONNAITRE / NOS PROJETS / PORT HORIZON 2025

PÉRIODE DU 1^{er} juillet 2018 au 8 novembre 2019 :

Pages vues : 3 460 / Vues uniques : 2 518

Pages vues : Il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte.

Vues uniques : Le nombre de pages vues uniques correspond au nombre de sessions lors desquelles la ou les pages spécifiées ont été consultées au moins une fois. Une page vue unique est comptabilisée pour chaque combinaison URL de la page + Titre de la page.

<http://vous-connaître/nos-projets/port-horizon-2025/>

The screenshot shows the website interface for 'PORT HORIZON 2025'. The header includes the Port Atlantique La Rochelle logo, navigation tabs (GOVERNANCE, TRAFIC & FILIÈRES, PRATIQUE, NOUS CONNAÎTRE, ENTREPRISES, FILIALES, GRAND PUBLIC, CONTACT), and social media icons. The main content area features a large title 'PORT HORIZON 2025' and a 3D architectural rendering of the port development. Below the rendering, there are sections for 'Chef de Baie 4' and 'Arsenal Saint-Marc 3', each with a small 3D model and descriptive text. A sidebar on the left contains a 'NOUS CONNAÎTRE' menu with links to 'Actualités', 'Accès Numérique', 'Développement Durable', 'Nos projets', 'Port Horizon 2025', 'Ressources Médias', and 'Publications'.

PORT HORIZON 2025

Faire à des enjeux économiques et environnementaux qui incluent, Port Atlantique La Rochelle investit dans des filières clés, afin d'adapter ses infrastructures : ports à passer, pêches et marées agricoles, et énergies marines renouvelables.

Le Port prévoit ainsi trois opérations d'aménagement portuaire sur les sites de Chef de Baie, Arsénal Saint-Marc et La Rapée, s'inscrivant dans la lignée de son projet stratégique 2014-2019, ainsi que l'amélioration des accès nautiques.

Ce projet majeur pour la compétitivité du Port dans un contexte international extrêmement concurrentiel, sollicite également des questionnements légitimes liés à la protection des milieux naturels et aux risques et nuisances potentiellement générés. Suite à la mise en place de la Commission Intercommunale de Développement (CIDE) - Port Atlantique La Rochelle a mené une concertation préalable du 1^{er} février au 18 mars 2018 pour permettre au public de s'informer et de s'exprimer sur le sujet.

Les 4 opérations :

Chef de Baie 4
Généralisation du terminal
Le développement du terminal de Chef de Baie 4 vise à en faire un hub logistique pour le trafic de pâte à papier et à adapter les infrastructures maritimes aux navires de forces croisées. Ce développement passe par la construction d'un quai de 250 mètres de long et l'aménagement d'un terre-plein de 8 hectares.

Arsenal Saint-Marc 3
Nouvel terminal pour les Énergies Marines Renouvelables
La création du terminal de l'Arsenal Saint-Marc 3 a pour objectif de desservir le nord du Port, de soutenir et de diversifier les activités portuaires en se dotant d'un terminal permettant l'accueil de câbles, tours et de nacelles ainsi que l'équipement des Énergies Marines Renouvelables. Il est prévu de créer un quai de 250 mètres de long ainsi qu'un terre-plein de 8 hectares.

PAGE PORT HORIZON 2025 / PHASE D'EXAMEN

PAGE NOUS CONNAITRE / NOS PROJETS / PORT HORIZON 2025 / LA PHASE D'EXAMEN
PERIODE DU 1^e juillet 2018 au 8 novembre 2019 :

Pages vues : 565 / Vues uniques : 431

/nous-connaître/nos-projets/port-horizon-2025/la-phase-dexamen/



MARCHÉS PUBLICS MILO L'ACCÈS AU PORT EN QUELQUES CLICS

ANNUAIRE DE LA PLACE PORTUAIRE ESPACE PRESSE NOUS REJOINDRE PARTENAIRES

Recherche

GOUVERNANCE TRAFICS & FILIÈRES PRATIQUE NOUS CONNAÎTRE ENTREPRISES FILIALES GRAND PUBLIC CONTACTS

Accueil / Nous connaître / Nos projets / Port Horizon 2025 / La phase d'examen

NOUS CONNAÎTRE

Actualités

Accès nautiques

Développement Durable

Nos projets

- Les projets portuaires
- Port Horizon 2025**
 - La concertation publique
 - La phase d'examen**

Ressources Humaines

Publications

Histoire du Port

LA PHASE D'EXAMEN

À l'issue de la concertation publique préalable de début 2018, les études ont avancé significativement afin de prendre en compte tous les enjeux identifiés et les avis exprimés. Le dossier de demande d'autorisation du projet Port Horizon 2025 a été déposé le 31 juillet 2018 pour instruction par les services de l'Etat, puis adressé au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) pour avis.

Pendant l'instruction, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a sollicité auprès du Port des éléments complémentaires, notamment au titre des espèces protégées.

De ce fait, la phase d'examen du dossier a été suspendue dans l'attente de la transmission de ces éléments. Le dossier complet a été remis le 29 mars 2019, la phase d'examen a repris.

Trois avis ont été émis :

- celui du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis le 12 juin 2019, disponible [ici](#) ;
- celui du CGEDD (autorité environnementale) le même jour, à retrouver [ici](#) ;
- celui du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) le 23 juillet 2019, à retrouver [ici](#) ;

Le Port prépare un mémoire en réponse pour chacun de ces avis, intégrant les différentes recommandations, réserves ou prescriptions émises.

L'analyse complète de ces éléments par l'Etat, chargé de l'instruction, aboutira à la clôture de la phase d'examen. Avant l'ouverture d'une enquête publique, une présentation de l'ensemble des mesures envisagées par le Port sera réalisée selon des modalités à définir avec le garant de la concertation.

Retrouvez [ici](#) les dernières informations relatives au projet Port Horizon 2025 :

PREMIER BULLETIN D'INFORMATION (JUILLET 2019)



RETOUR VERS LE PROJET

ACTUALITES

ACTUALITES / PORT HORIZON 2025

Mise en ligne le 4 juillet 2018

Pages vues : 459 / Vues uniques : 382

titre/actualites/513-port-horizon-2025.html

MARCHÉS PUBLICS MILO L'ACCÈS AU PORT EN QUELQUES CLICS

Facebook Twitter Instagram LinkedIn YouTube

ANNUAIRE DE LA PLACE PORTUAIRE ESPACE PRESSE NOUS REJOINDRE PARTENAIRES

Recherche

FILIÈRES PRATIQUE NOUS CONNAÎTRE ENTREPRISES FILIALES GRAND PUBLIC CONTACTS

PORT HORIZON 2025



Bilan du garant et suite...

La concertation publique autour du projet d'aménagement "Port Horizon 2025" s'est déroulée du 1^{er} février au 18 mars avec un objectif : recueillir les avis et contributions du public pour enrichir le projet et ses modalités de réalisation, selon une démarche encadrée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Conformément au calendrier fixé, le garant désigné par la CNDP a produit un bilan examiné par la CNDP le 2 mai 2018. Comme convenu, le Port a produit un rapport indiquant les suites qu'il a données ou envisage de donner à ce bilan.

Voir également les informations sur le projet "Port Horizon 2025"

ACTUALITES / PHASE D'EXAMEN

Mise en ligne le 23 novembre 2018

Modifiée le 4 janvier 2019

Pages vues : 191 / Vues uniques : 157

The screenshot shows the website interface for 'Port Atlantique La Rochelle'. The main navigation bar includes 'GOUVERNANCE', 'TRAFFICS & FILIÈRES', 'PRATIQUE', 'NOUS CONNAÎTRE', 'ENTREPRISES', 'FILALES', 'GRAND PUBLIC', and 'CONTACTS'. The 'NOUS CONNAÎTRE' menu is active. The page title is 'PORT HORIZON 2025 : PHASE D'EXAMEN'. The main content area features an aerial photograph of the port area. To the right of the photo, there is a text block starting with 'A l'issue de la concertation publique préalable de début 2018, les études ont avancé significativement afin de prendre en compte tous les enjeux identifiés et les avis exprimés. Le dossier de demande d'autorisation du projet Port Horizon 2025 a été déposé le 31 juillet 2018 pour instruction par les services de l'Etat, puis adressé au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) pour avis. En savoir plus'. A sidebar on the left contains a 'NOUS CONNAÎTRE' menu with sub-items like 'Actualités', 'Calendrier des événements et salons', 'Photothèque', 'Vidéos', 'Accès nautiques', 'Développement Durable', 'Nos projets', 'Ressources Humaines', 'Publications', and 'Histoire du Port'.

ACTUALITES / PHASE D'EXAMEN (nouvelle étape franchie)

Mise en ligne le 14 juin 2019

Mise à jour le 6 septembre 2019

Pages vues : 318 / Vues uniques : 247

The screenshot shows the website interface for 'Port Atlantique La Rochelle'. The main navigation bar is the same as in the previous screenshot. The page title is 'PORT HORIZON 2025 - PHASE D'EXAMEN'. The main content area features a large graphic with the text 'PORT HORIZON 2025' and the slogan 'LE MONDE CHANGE, VOTRE PORT S'ADAPTE'. To the right of the graphic, there is a text block titled 'Nouvelle étape du projet franchie' which states: 'En phase d'examen, trois avis ont été émis : - celui du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis le 12 juin 2019, disponible ici ; - celui du CGEDD (autorité environnementale) le même jour, à retrouver ici ; - celui du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) le 23 juillet 2019, à retrouver ici.' Below this, it says 'Le Port prépare un mémoire en réponse pour chacun de ces avis, intégrant les différentes recommandations, réserves ou prescriptions émises. L'analyse complète de ces éléments par l'Etat, chargé de l'instruction, aboutira à la clôture de la phase d'examen. Avant l'ouverture d'une enquête publique, une présentation de l'ensemble des mesures envisagées par le Port sera réalisée selon des modalités à définir avec le garant de la concertation.' A blue button reads 'VOIR LE PROJET PORT HORIZON 2025'. Below that, it says 'Reprenez ici les dernières informations relatives au projet Port Horizon 2025'. At the bottom, another blue button reads 'PREMIER BULLETIN D'INFORMATION (JUILLET 2019)'. The sidebar on the left is identical to the previous screenshot.

ACTUALITES / PHASE D'EXAMEN (Bulletin N°2)

Mise en ligne le 4 novembre 2019

Pages vues : 52 / Vues uniques : 29

The screenshot shows the website for Port Atlantique La Rochelle. The header includes the logo, navigation menus for 'MARCHÉS PUBLICS', 'MILO', and 'ANNUAIRE DE LA PLACE PORTUAIRE', and social media icons. A main navigation bar lists categories like 'GOUVERNANCE', 'TRAFFICS & FILIÈRES', and 'NOUS CONNAÎTRE'. The page content features a sidebar with 'NOUS CONNAÎTRE' and 'Actualités' links, and a main section titled 'PORT HORIZON 2025 - PHASE D'EXAMEN'. This section includes a large graphic with the text 'PORT HORIZON 2025' and 'LE MONDE CHANGE, VOTRE PORT S'ADAPTE'. A sub-section 'Le bulletin n°2 vient de paraître !' highlights the 'BULLETIN D'INFORMATION N°2 (NOVEMBRE 2019)'. Below this, there is a list of three avis (opinions) from various bodies, followed by a paragraph about the examination process and a list of three mémoires (reports) submitted in response.

PORT HORIZON 2025 - PHASE D'EXAMEN

Le bulletin n°2 vient de paraître !

BULLETIN D'INFORMATION N°2 (NOVEMBRE 2019)

En phase d'examen, trois avis ont été émis :

- celui du Conseil de Gestion du Parc Naturel Merin de Testuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis le 12 juin 2019, disponible [ici](#) ;
- celui du CCECO (autorité environnementale) le même jour à retrouver [ici](#) ;
- celui du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) le 23 juillet 2019 à retrouver [ici](#) .

Trois mémoires en réponse ont été rédigés par le Port pour chacun de ces avis, intégrant les différentes recommandations, réserves ou précisions émises. Ils ont été remis le jeudi 25 septembre 2019.

L'analyse complète de ces éléments par l'État, chargé de l'instruction, aboutira à la clôture de la phase d'examen. Avant l'ouverture d'une enquête publique, une présentation de l'ensemble des mesures envisagées par le Port sera réalisée selon des modalités à définir avec le parent de la concertation.

LE PROJET | LA PHASE D'EXAMEN | BULLETIN D'INFORMATION N°1 (JUILLET 2019)

Réseaux sociaux

Port Horizon 2025 traité sur les réseaux sociaux : comptes Facebook, Twitter et LinkedIn du Port sur la période du 1^{er} juillet 2018 au 13 novembre 2019

2 août 2018 – Post Facebook – Accueil des matériaux à La Repentie

Port Atlantique La Rochelle
2 août 2018

Pour réaliser dans les meilleures conditions son projet Port Horizon 2025, Port Atlantique La Rochelle réduit sa capacité d'accueil des matériaux à La Repentie.
Ainsi l'installation de stockage de matériaux Inertes du Port :
- N'ouvre que les mardi et mercredi durant la période allant du 1er août 2018 au 31 juillet 2019 (hors matériaux calcaires) ;
- N'ouvre que le jeudi pour les matériaux calcaires durant la période allant du 1er août 2018 au 31 juillet 2019.

1 777 Personnes touchées
203 Interactions

33 J'aime 1 commentaire 5 partages

J'aime Commenter Partager

2 août 2018- Tweet – Accueil des matériaux à La Repentie

Port Atlantique LR @PALR · 2 août 2018

Accueil des matériaux inertes à La Repentie : nouvelles modalités:
- Les mardi et mercredi du 1er août 2018 au 31 juillet 2019 (hors matériaux calcaires).
- Uniquement le jeudi pour les matériaux calcaires du 1er août 2018 au 31 juillet 2019. #porthorizon2025

2 1

4 septembre 2018 – Tweet – Bolloré Ports affiche ses ambitions

Vous avez retweeté

JDLGROUPE @GROUPE_JDL · 4 sept. 2018

Bolloré Ports La Rochelle affiche ses ambitions jdlgroupe.com/2018/09/04/bol... @_PALR_ #BolloréPorts #Socomac #TRANSPORT

 Bolloré Ports La Rochelle affiche ses ambitions
Le Port Atlantique La Rochelle et Bolloré Ports La Rochelle ont signé une convention de terminal pour jdlgroupe.com

🗨️ 5 ❤️ 2 ↗️

5 septembre 2018 – Post Facebook – L'Escale Atlantique n°122 (septembre 2018) : « L'évolution du terminal de Chef de Baie est engagée » (page 1).

 **Port Atlantique La Rochelle** · 5 septembre 2018 · 🌐

L'Escale Atlantique n° 122 vient de paraître. Parmi les articles à découvrir : un focus sur la subdivision Phares et Balises de La Rochelle.
https://www.larochelle.port.fr/.../ea_122_septembre_2018__032...



1 264 Personnes touchées **112** Interactions

👍❤️ 21 6 partages

👍 J'aime 💬 Commenter ↗️ Partager

5 septembre 2018 – Tweet – L'Escale Atlantique n°122 (septembre 2018) : « L'évolution du terminal de Chef de Baie est engagée » (page 1).



2 octobre 2018 – Post Facebook – L'Escale Atlantique n°123 (octobre 2018) : « L'instruction du projet est en cours » (page 2).



2 octobre 2018 – Tweet – L'Escale Atlantique n°123 (octobre 2018) : « L'instruction du projet est en cours » (page 2).



28 novembre 2018 – Tweet – Prise en compte des enjeux identifiés et des avis exprimés



4 décembre 2018 – Post Facebook – L'Escale Atlantique n°125 (décembre 2018-janvier 2019) : éditorial de Thierry Hautier, « De vraies valeurs sociétales ».



4 décembre 2018 – Tweet – L'Escale Atlantique n°125 (décembre 2018-janvier 2019) : éditorial de Thierry Hautier, « De vraies valeurs sociétales ».



1^{er} avril 2019 – Post Facebook – L'Escale Atlantique n°128 (avril 2019) : « Une nouvelle phase pour le projet Port Horizon 2025 », « Port Horizon 2025, un dialogue compétitif pour optimiser les travaux maritimes » (page 3).



1^{er} avril 2019 – Tweet – L'Escale Atlantique n°128 (avril 2019) : « Une nouvelle phase pour le projet Port Horizon 2025 », « Port Horizon 2025, un dialogue compétitif pour optimiser les travaux maritimes » (page 3).



28 mai 2019 – Tweet – Sophie Panonacle – Transition du milieu marin et transition énergétique



5 juin – Post LinkedIn – Lancement de l'étude Qualipertuis avec l'arrivée au Port de Marine Barbarin, doctorante.



2 juillet 2019 – Post Facebook – L'Escale Atlantique n°131 (juillet-août 2019) : éditorial de Michel Puyrazat, « Un été studieux » et portrait de Marine Barbarin, doctorante chargée de recherche.



2 juillet 2019 – Tweet – L'Escale Atlantique n°131 (juillet-août 2019) : éditorial de Michel Puyrazat, « Un été studieux » et portrait de Marine Barbarin, doctorante chargée de recherche.



6 août – Tweet – Bulletin n°1, suivi du projet.



6 août – Post Facebook – Bulletin n° 1, suivi du projet



2 septembre 2019 – Post Facebook L'Escale Atlantique n°132 (septembre 2019) : « Stratégies portuaires : une ambition partagée » (page 1).



2 septembre 2019 – Tweet – L'Escale Atlantique n°132 (septembre 2019) : « Stratégies portuaires : une ambition partagée » (page 1).



13 novembre – Post Facebook – Bulletin n°2, suivi du projet



13 novembre – Tweet – Bulletin n°2, suivi du projet

